



Association des Parents d'Elèves Indépendants de l'Union

6 bis Avenue des Pyrénées

31 240 L'UNION

Conseil Départemental de la
Haute-Garonne

1 Boulevard de la Marquette

75 rue Saint-Roch

31 090 TOULOUSE Cedex 9

L'Union, le 16 décembre 2022

Objet : Collège Georges Chaumeton – Projet de nouvelle sectorisation

Monsieur le Vice-Président,

Le Conseil Départemental a lancé une consultation concernant la prochaine sectorisation pour les collèges du Nord-Toulousain.

A l'occasion de la réunion publique du 30 novembre, les représentants de l'APEIU se sont exprimés sur deux sujets :

- Les projections des effectifs sur le collège Chaumeton pour les rentrées 2023 et 2024,
- Le rattachement d'une partie de la commune de L'Union vers le futur collège Paleficat

Sur les projections des effectifs sur le collège Chaumeton pour les rentrées 2023 et 2024 :

Les projections aujourd'hui affichées pour le collège Georges Chaumeton font état d'effectifs à 903 puis 888 élèves, respectivement pour les rentrées 2023 et 2024. Ces chiffres sont encore plus élevés que pour l'année scolaire en cours.

Pourtant, lors des précédents échanges avec vos services et avec le DASEN, nous avons eu des engagements pour une diminution des effectifs dès la rentrée 2023, à l'occasion de la mise en œuvre de la nouvelle sectorisation.

Par notre précédent courrier du 23 avril, nous vous alertions sur les conditions très dégradées de fonctionnement sur cet établissement, principalement dues à un nombre d'élèves trop important.

En effet, nous vous faisons part de nombreux dysfonctionnements, mais aussi d'actes d'incivilité et d'actes de vandalisme au sein de cet établissement. Même les questions des sanitaires et de l'organisation du self étaient devenues problématiques.

Dans ce contexte, les associations de parents d'élèves se sont mobilisées et ont mené des actions pour alerter sur ces conditions et demander une diminution des effectifs.

Notre association attendait avec impatience la définition d'une nouvelle sectorisation, qui était l'occasion d'améliorer cette situation et de permettre au collège Chaumeton de retrouver enfin de la sérénité et un fonctionnement normal au quotidien.

Malheureusement, nous constatons que le projet de sectorisation mené par le Conseil Départemental ne s'engage pas dans cette direction.

Au contraire, les choix faits conduisent même vers une augmentation des effectifs pour les deux prochaines années scolaires.

Nous refusons que la situation puisse encore se détériorer sur les prochaines années.

Aussi, en notre qualité d'association représentante des parents d'élèves, nous vous demandons de :

- Revoir le projet de sectorisation en cours,
- Limiter les effectifs à un maximum de 800 élèves, soit le dimensionnement défini lors de l'ouverture du collège Chaumeton.

Sur le rattachement d'une partie de la commune vers le futur collège Paleficat :

Dans le projet de sectorisation, vous envisagez de rattacher une partie de la commune de L'Union (secteur des Violettes) vers le collège Paleficat, qui ouvrira en 2024.

Pourtant, 134 familles de la commune de L'Union avaient répondu au questionnaire initié par le Conseil Départemental, et 95 % s'étaient positionnées en choix n°1 pour que leur enfant soit rattaché au collège Chaumeton de L'Union.

Lors des ateliers du mois d'octobre, plusieurs groupes de travail ont proposé des scénarios alternatifs à votre solution, portant notamment sur un rattachement de la totalité du territoire de L'Union au collège de la commune.

Malgré cette très forte demande exprimée dans le cadre de vos étapes de concertation, vous avez choisi de ne pas en tenir compte et de maintenir votre scénario initial.

Dans ce contexte, notre association a informé les familles de L'Union concernées par un rattachement vers le collège Paleficat.

Nous avons reçu de nombreuses réponses, et enregistré un rejet massif de votre projet. Même, de nombreux parents non concernés par ce rattachement ont tenu à faire part de leur solidarité pour que tous les enfants de la commune puissent aller au collège Chaumeton.

Nous vous informons que des familles ont initié une pétition en ligne à ce sujet (<https://www.mesopinions.com/petition/enfants/1-seul-college-unionais/193910>). En l'espace de seulement quelques jours, celle-ci a déjà recueilli plus de 300 signatures, témoignant ainsi d'une forte mobilisation et d'un refus de votre projet.

Parmi les nombreuses raisons liées à cette demande de rattachement vers le collège Chaumeton, en voici les principales :

- Une accessibilité bien plus compliquée pour le collège Paleficat, que ce soit par les mobilités douces ou en voiture,
- Le souhait d'une poursuite de scolarité pour les enfants avec leurs camarades de l'école Borde d'Olivier,
- Des difficultés pour l'accès aux activités extrascolaires organisées par les associations de L'Union en semaine,
- Un choix fait par de nombreux parents de s'installer sur la commune de L'Union, motivé par l'offre éducative (de la crèche à la 3^{ème}), malheureusement remis en cause.

Aussi, pour les raisons précédemment exposées et au regard de la forte mobilisation, nous vous demandons de revoir la sectorisation et de rattacher l'ensemble de la commune de L'Union vers le collège Georges Chaumeton, ou à défaut de laisser le choix du collège de rattachement aux familles du secteur des Violettes.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange sur ces sujets très importants.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Bureau de l'APEIU

Copies : Monsieur le Maire de L'Union

Monsieur le DASEN